

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Du Conseil Communautaire De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 16 décembre 2021

5 Place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'ORNE L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 9 décembre 2021, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE 55
PRESENTS 42
VOTANTS 52

CONVOCATION

| Datée | Du 09/12/21 |
|----------|-------------|
| Affichée | du 09/12/21 |

OBJET

Budget assainissement affermage: décision modificative n° 2 – réhabilitation des réseaux Aube/L'Aigle

Acte rendu exécutoire après publication le 17 décembre 2021

Monsieur Pascal SUARD a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents: Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs:

Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nathalie RIBAULT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON
François HUREL a donné pouvoir à Jean SELLIER
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET

Absente excusée :

Nadège TROUILLET

Absents:

Philippe CROTEAU

Alexandra DEPARIS-AUBRIL

Le Président, Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20211216-2021-12-16-221-BF Date de télétransmission : 17/12/2021 Date de réception préfecture : 17/12/2021

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances expose aux membres du Conseil que le plan de financement de l'opération « réhabilitation des réseaux AUBE/L'AIGLE » doit être modifié, suite à la réception des offres des entreprises de travaux.

Les offres financières des entreprises étant supérieures à la dernière estimation de la maîtrise d'œuvre, il convient d'augmenter les crédits en dépenses d'investissement de 310 000 €, afin de pouvoir notifier les marchés. Une partie de ce surcoût sera compensée par la hausse des subventions et le report d'un projet en 2022.

Il est proposé de modifier le budget 2021 comme suit et de puiser dans les excédents à hauteur de 67 000 € pour financer le reste à charge complémentaire.

Les écritures proposées sont les suivantes :

| ssainissement affermage n°2 | Investissement | | | |
|-----------------------------|----------------|-------|---|-------------|
| | Chapitre | Art | Intitulé / objet | Proposition |
| Dépenses | 23 | 2315 | Travaux - Réhabilitation AUBE - L'AIGLE | 310 000 |
| | 23 | 2315 | Travaux - Report d'opérations | -65 000 |
| | | | Total dépenses d'investissement | 245 000 |
| Recettes | 13 | 13111 | Subvention Agence de l'eau | 110 000 |
| | 13 | 1313 | Subvention Conseil Départemental | 0 |
| | 16 | 1681 | Avances Agence de l'eau | 68 000 |
| | 021 | 021 | Virement de la section de fonctionnement | 67 000 |
| | | | Total recettes d'investissement | 245 000 |
| | | | Equilibre de la section | 0 |
| | Fonctionnement | | | |
| Dépenses | 67 | 678 | Autres charges exceptionnelles | -67 000 |
| | 023 | 023 | Virement vers la section d'investissement | 67 000 |
| | | | Total dépenses de fonctionnement | 0 |
| | | | Equilibre de la section | 0 |

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 portant sur la comptabilité des services publics locaux d'assainissement et de distribution d'eau potable,
- Vu la délibération n° 2021-03-10-078 du Conseil Communautaire en date du 10 mars 2021 portant approbation du budget primitif du budget annexe assainissement affermage 2021,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-162b du Conseil Communautaire portant approbation de la décision modificative n° 1 au budget annexe affermage assainissement 2021, réhabilitation des réseaux Aube/L'Aigle,

Le Conseil après en avoir délibéré :

> VOTE la décision modificative n° 2 du budget annexe assainissement affermage comme présentée ci-dessus.

VOTE: UNANIMITÉ

> Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme réception en préfecture 061-200068468-20211216-2021-12-16-22 Date de télétransmission : 17/12/2021 Date de réception préfecture : 17/12/2021

Page 2 sur 2

61300 L'AIGLE

Acte rendu exécutoire après publication le 17 décembre 2021

Le Président. Jean SELLIER